



Ref : HAB017

HABILITATION ÉLECTRIQUE SUR LES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES B0L Exécutant - B0L Chargé de Réparation - BCL Chargé de consignation



Public

Toute personne réalisant des travaux non électriques sur des véhicules électriques ou hybrides (peinture, tôlerie, mécanique, nettoyage...)



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs



Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique sur les véhicules électriques ou hybrides



Exécuter en sécurité des travaux d'ordre électrique, dans le respect des textes réglementaires (norme NF C 18-550)

Programme

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Réglementation UTE NF C 18-550
Effets du courant sur le corps
Zones d'environnement et leurs limites
Symboles d'habilitation
Rôle et fonction des acteurs concernés
Utilisation des matériels ou outillages
Equipements de protection collective et individuelle
Fonctionnement d'un véhicule électrique ou hybride
Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

OPERATIONS SUR LES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES

Analyse du risque électrique selon l'activité
Identification et localisation des sources d'énergie
Conditions d'accès au véhicule
Opérations sur les véhicules électriques ou hybrides
Travaux d'ordre non électrique
Limites des indices B0L BCL
Mesures de prévention
Règles et instructions de sécurité
Documents applicables

PRATIQUE (selon le(s) niveau(x) requis)

Présentation des équipements électriques sur véhicules électriques
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements
Identification des zones d'environnement
Délimitation de la zone de travail
Préparation de travaux d'ordre non électrique
Identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage

Méthodes pédagogiques

Formation participative, diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience, apports théoriques, exercices et études de cas spécifiques à l'établissement.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, divers outillages et appareils électriques, véhicule électrique ou hybride de l'établissement...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique sur les véhicules électriques

Evaluation et validation

Tests pratiques et théoriques (QCM)
Délivrance d'un avis d'habilitation et d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Tous les 3 ans

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux stagiaires

Références réglementaires

Article R. 4544-9 et 4544-10 du code du travail
Norme UTE NF C 18-550 ; INRS ED6313

Les + NEOMIS

+ Mises en situation adaptées à votre activité
+ Méthode pédagogique participative
+ Nombreux exercices et vidéos proposés tout au long du stage

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires

100 % Notre taux de
réussite



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION